

On m'excusant d'être si long et de vous faire perdre votre temps, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

J. de Blie
C.D.D. s.p. 47.

16 juin 1976

Monsieur,

Je viens de lire votre brochure "Le dessein de servir" et j'ai hâte de vous en féliciter. Il y aurait bien de s'étonner qu'une telle initiative ne soit prise qu'au 23^{ème} mois de la guerre, si l'on ne connaissait le lâcheté égoïste des gens en place ou couchant bien à l'abri de la tranchée quand le branle est donné; mais d'entraîner les autres, on ne s'en soucie pas; et l'on est quand même de la classe dirigeante! Le rôle d'entraîneur, ce poste de chef, dont personne ne voulait, vous l'avez assumé vous-même; et votre modestie vous fait avec ambition de la croire à un plus digne des qu'il s'en trouvera. Par votre seul exemple, qui mérite à la fois une ardente estime et un intérêt bien réel, vous faites déjà beaucoup pour votre cause. Je souhaite que vous rencontriez de nombreux et réels concours.

En ce qui me concerne, j'approuve entièrement votre programme, tout il n'est pas une ligne que je ne consente à signer. Je ferais plus, je donnerais immédiatement mon adhésion à votre ligne pour l'ordre social si j'étais complètement libre de ma conduite. Mais, religieux, il faut que j'en obtienne l'autorisation de mon Supérieur. Je la lui ai demandée et je n'ai doute pas qu'il me l'accorde - dès maintenant, en tout cas, je vous apporte toute ma sympathie et toute l'aide de mon patriotisme. On nous juge parfois bien mal, nous, religieux - On se figure que nous formons un clan dans l'état et que les affaires publiques nous laissent indifférents dans notre tour d'ivoire. Si la règle demandait cette sorte de dénaturalisation, je serais un bon mauvais religieux, car je n'ai cessé de sentir un grand amour pour mon pays et un désir ardent de travailler à sa prospérité. Comptez donc, Monsieur, sur ma bonne volonté.

Dans cette œuvre de reconstitution que vous entreprenez, vous vous adressez à tous les hommes d'ordre, à tous ceux qui en ont assez de l'anarchie. Vous ne faites aucune distinction de partis ni de

croyanes, parcequ'en effet il n'y en a pas à faire tous les partis et toutes les croyanes pourvu qu'ils aient l'ordre comme leur commun idéal. Vous faites appel à l'union sacrée, et vous avez raison. C'est assez de 50 ans de lutte intérieure. Qu'importe l'on puisse vivre un peu en France et y collaborer dans une sincère concorde, au bien du pays!

Mais, vous me permettez bien cette observation que pensez-vous du pouvoir d'organisation sociale de l'Eglise catholique?

De la page 7 de votre brochure, vous écrivez:

"Nous les jugeons [les croyanes philosophiques ou religieuses] de plus en plus d'après leur valeur éducative et l'ordre qu'elles réalisent."

Et, page 33, je lis en note: "Institution d'ordre l'Eglise a toujours condamné l'union."

A rapprocher ces deux textes on conclurait, semble-t-il, non pas en faveur non pas peut-être de la division de l'Eglise, mais de mesure de sa très grande perfection comme institution humaine. Est-ce là votre conclusion?

Et, vous me permettez bien encore une question; j'ai lu de vous quelques phrases

certains nombre de brochures, 50 si vous voulez; elles trouveront
pour le cas où le tirage des colis portaux serait arrêté, passagier-roy m'envoyez-les, pour moi;
une brochure par la poste -

d'éloients sur l'athéisme et cette "mystification
formidable qui est l'Univers." Cela remonte à
1904, en décembre, et vous semblez bien alors
prendre à votre compte ce que vous diziez de
l'athéisme. En est-il encore ainsi aujourd'hui
ou bien, ~~parce~~ une de ces évolutions qui sont
devenues, ces années dernières, de plus en plus fréquentes
chez les penseurs indépendants, êtes-vous arrivé à la
croyance en Dieu ?

Je suis peut-être indécis. Mais vous comprenez
qu'il qu'on y avait intérêt pour moi à savoir
quelles sont à l'égard de la Religion les dispositions
d'un homme dont je vous m'engage à suivre
les conseils. D'ailleurs votre réponse ne
modifie en rien le jugement plus que sympathique
que je porte sur votre œuvre, tout au plus
pourrait-elle m'empêcher d'adhérer nominativement
et la signer.

Et pour vous manifester ma bonne volonté,
je vous propose de vous placer dès maintenant 50 bro-
chures. J'ai pas mal de relations, tant ici, aux
armées, qu'à l'intérieur, et j'aurai vite fait de
vous trouver 50 bons adhérents. Veuillez donc,
si vous priez, m'expédier en colis postal par le
Bureau central de la rue de Boulogne un